



Obligation d'un homme vis à vis de l'enfant dont il est le père

Par **alexbilbot**, le **15/01/2009** à **21:23**

bonjour,

enceinte de 6mois, le père de mon enfant refuse de reconnaître sa paternité alors même que nous avons décidé communément de garder cet enfant.

aujourd'hui, il se désiste et refuse toute paternité de près ou de loin, je me retrouve donc seule avec cet enfant à naître. je voudrais savoir si je peux contraindre cet homme à reconnaître cet enfant et en assumer lui aussi l'éducation, sachant que je peux prouver par les mails que le père m'a écrit qu'il avait réellement envie de cet enfant?

ne s'agissant pas d'un bébé fait dans le dos, ai-je un recours possible à sa fuite, ai-je la possibilité de le contraindre à assumer cet enfant fruit de l'amour? si oui, que dois-je faire? quelles sont les démarches?

je vous remercie par avance de m'aider, je veux me battre pour mon enfant et pour que cet homme fasse face à ses responsabilités...

cordialement,

alexbilbot.